

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1875)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 517

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 10 TER

Après l'alinéa 53, insérer l'alinéa suivant :

« 9° *bis* Au 1° du I de l'article L. 613-7, la référence : « L. 621-1 » est remplacée par la référence : « L. 621-2 » ; »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.